Flash Infos

Commune de CHEVRAINVILLIERS
Octobre 2026 - n°12



Inventaire du patrimoine bâti

Notre commune possède un patrimoine discret, parfois méconnu, mais qui témoigne de son histoire et de la vie quotidienne de ses habitants. Dans le cadre de l'action menée par le Parc naturel régional du Gâtinais français, un inventaire du patrimoine bâti a été réalisé à Chevrainvilliers.

Cet inventaire porte notamment sur le patrimoine vernaculaire, c'est-à-dire ces petits éléments bâtis qui font partie de notre paysage et de notre histoire : lavoirs, puits, croix, oratoires, granges, séchoirs, moulins ou encore certains éléments liés aux activités agricoles et artisanales. Ces constructions, parfois modestes, sont pourtant de précieux témoins de la vie locale.

L'objectif était avant tout de recenser, localiser et documenter ces éléments patrimoniaux, mais également de mieux comprendre leur histoire et leur rôle dans le développement de la commune. Ce travail permet d'améliorer la connaissance de notre patrimoine et pourra également contribuer aux réflexions liées à l'aménagement du territoire et au Plan Local d'Urbanisme.

La mémoire de notre commune ne se trouve pas uniquement dans les bâtiments : elle se trouve aussi dans les archives familiales, les photographies, les objets anciens et surtout dans les souvenirs des habitants.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cet inventaire en partageant leurs souvenirs, documents, photographies et connaissances.

3 OCT.

La restitution de cet inventaire aura lieu
le samedi 3 octobre à 14h30
à la Mairie.



Réhabilitation de la mare de Chevrainvilliers

La commune, avec l'accompagnement du Parc naturel régional du Gâtinais français, a engagé des travaux de réhabilitation de la mare du village.

Les objectifs sont de restaurer son fonctionnement, renforcer son intérêt écologique et améliorer son intégration paysagère.

Les travaux comprennent notamment :

- le reprofilage des berges et du fond ;
- la reprise de l'étanchéité ;
- la consolidation des arrivées d'eaux pluviales ;
- la reprise de la liaison avec la mare située en aval ;
- la replantation d'une végétation adaptée sur les berges.

Ces aménagements permettront de mieux conserver l'eau, de favoriser la biodiversité et de créer des habitats adaptés à la faune et à la flore des milieux humides.

Un projet qui contribue à préserver notre environnement et notre cadre de vie.

Parc naturel régional du Gâtinais français

Salle communale

La commune a engagé des travaux de transformation de l'ancienne salle de classe située 10 rue du Gâtinais en salle communale polyvalente. Ce nouvel espace permettra de répondre aux besoins des habitants, associations et services communaux, avec une mise à disposition notamment pour les réunions et événements.

Les principaux travaux ont été :

- la reprise et peinture des murs ;
- l'amélioration de l'acoustique ;
- la mise aux normes électriques et adaptation de l'éclairage ;
- l'installation de stores ;
- l'achat de mobilier modulable : tables pliantes et chaises empilables ;
- l'optimisation des rangements.

La rénovation a permis de transformer cette salle en un espace lumineux, neutre, fonctionnel et modulable, tout en conservant les usages périscolaires en semaine.

Les travaux ont été financés par le Fonds de Concours de la CC du Pays de Nemours et les fonds propres de la commune.

La salle sera mise en location à partir de l'automne. Les modalités de location et les informations pratiques seront communiquées prochainement aux habitants.





Inventaire des vergers

Notre patrimoine est également vivant : les vieux arbres fruitiers et les variétés anciennes font partie de l'histoire agricole et paysagère de notre village.

Un inventaire a été réalisé afin de retrouver et d'identifier les variétés locales et anciennes encore présentes dans les jardins et les vergers de Chevrainvilliers.

À cette occasion, Monsieur Drocourt a pu rencontrer les habitants et accéder, avec leur accord, à leurs arbres fruitiers. Il a également apporté des conseils sur la taille, l'entretien et les maladies des arbres.

Nous remercions vivement tous les habitants pour leur implication dans cet inventaire.

Si des souvenirs liés aux vergers et à la vigne : cidre, vin, recettes, anecdotes, anciennes pratiques ou souvenirs familiaux vous reviennent, n'hésitez pas à venir vers nous, nous transmettrons à Monsieur Drocourt, à qui nous exprimons notre reconnaissance.

Garderie communale

La garderie communale de Chevrainvilliers est ouverte aux enfants du village ainsi qu'aux enfants des communes d'Ormesson et de Châtenoy fréquentant les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), de la maternelle à l'école primaire.

Jours d'accueil :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
(hors vacances scolaires)

Horaires :
de 17h05 à 18h00

Tarif :
gratuit

Ce service permet aux familles de bénéficier d'un accueil périscolaire de proximité après la classe, dans un cadre convivial et adapté aux enfants.

La garderie est accessible sur inscription préalable auprès de la mairie.



Stationnement

La Municipalité constate une augmentation des incivilités concernant le stationnement, notamment des véhicules garés sur les trottoirs. Nous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est interdit par le Code de la route. Il gêne la circulation des piétons et peut contraindre certains usagers à emprunter la chaussée, créant ainsi des situations dangereuses.



Le stationnement est interdit sur les passages matérialisés par des zébras, ainsi qu'aux abords des poteaux et dispositifs incendie, afin de permettre aux services de secours d'intervenir rapidement et sans obstacle en cas d'urgence.

La grande majorité des habitants dispose d'un jardin, d'une cour ou d'un espace privé permettant de stationner leur véhicule. Il est donc demandé à chacun de privilégier ces espaces afin de ne plus encombrer les trottoirs et les voies publiques.

Le non-respect de ces règles constitue une infraction au Code de la route et peut faire l'objet d'une verbalisation.

La Gendarmerie a été informée de la situation et pourra effectuer des contrôles.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les règles de stationnement et garantir la sécurité de tous, surtout des plus vulnérables : enfants, personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.

Recensement des jeunes



Les jeunes âgés de **16 ans** doivent se faire recenser **en mairie** dans les **trois mois** suivant leur anniversaire.

Cette démarche est **obligatoire** pour pouvoir participer à la **Journée Défense et Citoyenneté** et s'inscrire à certains examens.

JDC — JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Merci de penser à effectuer cette formalité.

Agenda

3 octobre à 14h30
Restitution de l'inventaire du patrimoine

7 novembre à 20h30
Lecture par Monsieur Pierre Santini

11 novembre
Cérémonie de commémoration

28 & 29 novembre
Marché de Noël

3 décembre
Passage de la balayeuse

Mémento

01 64 28 71 15
mairie.chevrainvilliers@orange.fr
www.chevrainvilliers.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi	14h00 - 17h00
Mardi	10h00 - 12h00
Jeudi	15h00 - 17h00
Vendredi	10h00 - 12h00
Samedi	09h00 - 11h00 (semaines paires)

Panneau Pocket

Pour suivre l'actualité de la commune, téléchargez gratuitement l'application Panneau Pocket !

Scannez le QR code pour accéder à l'application

À NOTER

Ce Flash Infos ayant été imprimé avant la date de la restitution, l'information figurant en page d'accueil annonçait encore l'événement à venir.

Nous vous proposons ici un retour en images sur cette rencontre, qui a bien eu lieu le samedi 3 octobre.



RETOUR EN IMAGES

Restitution de l'inventaire du patrimoine bâti

La restitution de l'inventaire du patrimoine bâti de Chevrainvilliers s'est tenue le samedi 3 octobre à 14h30 à la mairie dans la nouvelle salle communale.
Cette rencontre a permis de présenter le travail réalisé dans le cadre de l'action menée avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais français et de partager les connaissances et les souvenirs.

La présentation s'est poursuivie autour du pot de l'amitié, dans une ambiance conviviale propice aux échanges et au partage.





Présentation du travail réalisé autour du patrimoine bâti de notre commune



Après la présentation, les échanges se sont poursuivis autour du traditionnel pot de l'amitié.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes ainsi que celles qui ont contribué à cet inventaire en partageant leurs souvenirs, documents, photographies et connaissances.
Leur participation enrichit la mémoire de notre commune et contribue à la valorisation du patrimoine.